

BONJOUR

ci joint le pv du conseil municipal du 17/03/.2025 qui n'est qu'un copié-coller des délibérations. Comme nous ne disposons d'aucun support pour le rédiger.

Je n'ai malheureusement pas pu l'envoyer avant en raison de problèmes d'ordre privé.

bien cordialement

Fanny HAESSIG

Département de la  
Moselle

République Française  
COMMUNE DE BERLING

---

**Nombre de membres  
en exercice:** 8

**Séance ordinaire du 17 mars 2025**

**Présents:** 6

L'an deux mille vingt-cinq et le dix-sept mars l'assemblée régulièrement convoquée le 10 mars 2025, s'est réunie sous la présidence de Ernest HAMM

**Votants:** 8

**Sont présents:** Ernest HAMM, Frédéric RICHERT, Grégory MOTSCH, Franck LOUTRE, Fanny HAESSIG, Jordan MAHDADI,

**Absents :** 2

**Représentés:** Pierre ELLMANN par Fanny HAESSIG  
Yannick MARTIN par Franck LOUTRE

**Absents Excusés:** Pierre ELLMANN, Yannick MARTIN

**Absents :** /.

**Secrétaire de séance:** Fanny HAESSIG

**Agent public présent :** Véronique GILLES

**Public présent :** /

---

**Ordre du jour :**

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Approbation du PV de la séance du 09 Janvier 2025
3. Budget principal : approbation du compte de gestion 2024
4. Budget principal : approbation du compte administratif 2024

Le Maire ouvre la séance à 19h15

**Délibération n° 2025\_01\_01 Objet: Désignation du secrétaire de séance**

Le Maire propose de nommer Mme Véronique GILLES, secrétaire général de Mairie présente, comme secrétaire de cette séance. Code l'article L2541-6 du CGCT. Mme Fanny HAESSIG se porte volontaire pour assurer cette fonction. Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, ainsi que l'article L.2541-6 pour les conseils municipaux des communes d'Alsace-Lorraine. Mme Fanny HAESSIG est nommée secrétaire de séance du Conseil Municipal du 17 mars 2025.

Pour : 5 Contre : 2 Abs : 1

**Délibération n° 2025\_03\_02 Objet: Approbation du PV de la séance du 09 Janvier 2025**

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à approuver le Procès-verbal du 09 Janvier 2025. Il expose le Procès-Verbal élaboré par la secrétaire de séance présentant les extraits de P.V. transmis par mail le 16 mars 2025 avec une erreur et des oublis. Il rappelle, comme à chaque fois, que pour élaborer un PV normalement, la ou le secrétaire de séance devrait se présenter en mairie afin de le rédiger

ensemble avec le Maire et la secrétaire Le Maire soumet pour approbation le PV élaboré par le Président Maire et la secrétaire générale de mairie, rectifié et finalisé.

Pour : 2 Contre : 5 Abs : 1

### **Délibération n° 2025\_03\_03 Objet: Budget principal : approbation du compte de gestion 2024**

Monsieur le Maire soumet au conseil municipal le compte de gestion 2024 de la commune transmis par le receveur municipal. Il invite à approuver ce compte de gestion avec lequel le compte administratif se trouve en concordance, et dont les résultats globaux s'établissent ainsi qu'il suit :

<b>Budget principal</b>	<b>investissement</b>	<b>fonctionnement</b>	<b>total</b>
Recettes	15 751.01	214 738.43	230 489.44
Dépenses	165 967.16	186 082.90	352 050.06
Résultat propre de l'exercice	-150 216.15	28 655.53	-121 560.62
Report de l'exercice 2023	127 188.00	222 100.48	349 288.48
Report de l'exercice 2024	-23 028.15	250 756.01	227 727.86

Pour : 3 Contre : 5 Abs : 0

### **Délibération n° 2025\_03\_04 Objet: Budget principal: approbation du compte administratif 2024**

M. le Maire quitte la séance et laisse la présidence à l'adjoint Grégory MOTSCH délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2024 dressé par Le Maire, après s'être fait présenter le compte de gestion dressé par le comptable, visé et certifié par l'ordonnateur comme étant conforme aux écritures de la comptabilité administrative,

<b>Budget principal</b>	<b>investissement</b>	<b>fonctionnement</b>	<b>total</b>
Recettes	15 751.01	214 738.43	230 489.44
Dépenses	165 967.16	186 082.90	352 050.06
Résultat propre de l'exercice	-150 216.15	28 655.53	-121 560.62
Report de l'exercice 2023	127 188.00	222 100.48	349 288.48
Report de l'exercice 2024	-23 028.15	250 756.01	227 727.86

Décide d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement

**227 727.86 € Au compte 002 (excédent de fonctionnement).**

Pour : 2 Contre : 5 Abs : 0

## Décision du maire :

- Un permis de construire a été accordé à Cédric Lentz pour la construction d'un carport.

## Divers :

- Gilbert GANTNER 75 ANS
- Willy LENTZ 70 ANS
- Edouard CUNY 75 ANS
- Annie ENSMINGER 70 ANS
- Micheline MULLER 70 ANS
- Marguerite BANDE 75 ANS
- Le maire exprime sa gratitude envers les personnes qui ont participé à l'organisation de la fête des aînés. Remercie Grégory et Sandra Motsch ainsi que Véronique GILLES ;
- La mairie a procédé au remplacement des 2 armoires.
- Vitrail endommagé à l'église, coût de 200€.
- Le lundi 10 mars est la date de vérification du plan communal de sauvegarde, qui sera présenté le 7 avril 2025.

Le Maire Clos la séance à 20H05

### Commentaires :

Procès-Verbal établi le 17 MARS 2025

Le Maire, Ernest HAMM

La secrétaire de séance, Fanny HAESSIG